

Des pommes de terre et de la solidarité

Autor(en): **Girod, Renée**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **37 (1949)**

Heft 764

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

Compte de Chèques postaux L. 943

<p>FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD</p> <p>REDACTION M^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES M^{me} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS</p> <p>SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.) Abonnement de soutien 8.— Le numéro 0.25</p> <p>Les abonnements partent de n'importe quelle date</p>
---	--	--

Agir sans principe,
c'est consulter sa
montre après avoir
placé l'aiguille au
hasard.

Mme ROLAND.

A TRAVAIL ÉGAL... SALAIRE ÉGAL

A Lake Success.

Le Conseil économique et social a tenu en février, à Lake Success, sa huitième session et nous voudrions dire quelques mots de la discussion qui a porté sur le principe « à travail égal, salaire égal », puisque c'est une des cibles que le Mouvement féministe et les groupements qui le soutiennent, cherchent à atteindre.

Le secrétaire général avait préparé le terrain, grâce à un memorandum où l'on trouve les réponses des Etats membres à la question qu'il leur avait posée touchant l'application, dans leur pays, des salaires égaux pour la main-d'œuvre féminine et masculine. De nombreuses réponses citent brièvement les articles de leur loi respective sur le travail, en conformité avec ce principe. D'autres sont plus longues et diluées, elles réclament des délais pour l'application progressive d'une mesure qui disent-ils, bouleverserait leur équilibre économique, si l'on s'obstinait à vouloir la prendre brusquement. Cette position est notamment celle de la Grande-Bretagne et l'on sait le travail considérable qu'accomplissent, depuis la fin de la guerre, les organisations féminines anglaises, pour lutter contre cette opinion de leur gouvernement : articles dans la presse, interpellations aux Chambres, meetings de masse, tout est mis en œuvre pour ébranler cet obstacle et le faire tomber.

Au Conseil économique et social, l'objection à laquelle s'accrochent les délégués adversaires est celle-ci : la question est à l'étude, les informations que nous possédons ne sont pas assez complètes pour que nous puissions voter, purement et simplement, une injonction aux Etats membres de mettre en vigueur ce principe de la Charte des Nations Unies. Parmi les informations attendues, il y a le rapport de la troisième session de la commission de la Condition de la femme (qui ne s'est ouverte que le 21 mars à Beyrouth), le rapport des organisations non-gouvernementales et même les résultats de l'enquête de l'Organisation internationale du Travail, qu'on connaîtra à la conférence de 1950.

En attendant, les délégués se sont mutuellement accusés de ne pas mettre, chez eux, le principe couramment en pratique, même quand il est inscrit dans leur législation. Nous croyons facilement que la plupart de ces accusations sont fondées, sachant fort bien que tout autour de la terre, il ne manque pas de gens pour tâcher d'obtenir du travail féminin à bon compte, sous divers prétextes.

En dépit d'une lutte acharnée du délégué de l'URSS et de celui de la Pologne pour

obtenir une décision immédiate, on a voté l'ajournement. Ajoutons qu'on avait fait valoir aussi que, l'URSS ne faisant pas partie de l'Organisation internationale du travail, l'enquête en cours ne l'atteint pas, on ne peut donc juger que de la législation et non de sa mise en pratique.

Un argument qu'on ne doit pas invoquer.

Un document émanant de l'Organisation internationale des employeurs, et daté de janvier 1949, à Bruxelles, a retenu notre attention. Les observations présentées servent certainement d'arguments dans des discussions ultérieures, soit à la commission de la condition de la femme, soit à la Commission sociale, soit enfin dans une prochaine session du Conseil économique et social. Il convient donc d'y réfléchir.

Les employeurs disent que la valeur du travail doit être considérée dans l'ensemble de la production et non pas en détail, jour après jour, ou pièce à pièce. Or, dans la production générale, l'ouvrière rend moins que l'ouvrier ; elle est protégée par des lois spéciales, interdiction du service de nuit ou des heures supplémentaires, dispense de certains travaux, absences plus nombreuses, durée de sa carrière d'ouvrière plus courte, enfin indemnités de maternité avec interruption du travail. Tout ceci entraîne des frais plus considérables de recrutement, de formation de main-d'œuvre et de surveillance, pour les employeurs.

Tout ceci est bel et bon et les employeurs ne nous apprennent rien quand ils nous disent, qu'en moyenne, la femme est physiquement plus faible que l'homme. Pour être valable, l'argument des dépenses qu'elles occasionnent à cause de la législation qui protège leur faiblesse, devrait être étayé par des chiffres, on verrait si ces dépenses générales balancent les moindres salaires que touchent les ouvrières. Jusqu'à preuve du contraire, nous en doutons.

D'autant plus que... attention ! nous n'admettons pas que les pertes de production et frais supplémentaires résultant de la maternité, soient mises au compte des seules femmes et c'est précisément ce que les employeurs prétendent. Toutes nos déléguées, dans les commissions et organisations internationales doivent s'élever vigoureusement contre semblable interprétation des faits. La maternité, sur le plan collectif, est un service public, ni plus, ni moins ; les femmes mettent au monde, non pas seulement des filles, mais des garçons, les unes et les autres travailleront à leur tour pour la société, les mères ont donc droit, pour les frais que cela occasionne, à la collaboration financière des deux sexes. Dans une usine, les frais découlant de cette source ne devraient jamais être comptabilisés avec les frais résultant d'un emploi de main-d'œuvre féminine. Cela se fait pourtant, mais c'est par une aberration du raisonnement que nous avons le devoir de combattre.

Ceux qui lisent d'un œil indifférent le document des employeurs, pourraient s'imaginer que, par la force de la logique, les ouvrières n'ont qu'à supporter des salaires inférieurs puisque la nature en a ainsi décidé ; en d'autres termes, la naissance des enfants est mise à la charge du sexe féminin tout seul. Ce n'est pas assez d'en avoir la peine physique, il faut encore payer la note !

J'en appelle à celles qui s'occupent de protection de la famille, de l'enfance... groupes de mères ou autres... que pense-t-on, sur le plan privé et familial, d'un homme qui, en ayant les moyens, refuse d'assumer les

Journée des Oeuvres féminines

2 avril

Dans une grande partie de la Suisse, des vendeuses vous solliciteront de leur acheter des objets ménagers modestes mais utiles ; répondez généreusement à leur offre, les œuvres à soutenir ont besoin de votre appui. Nous reviendrons en détail sur le but poursuivi, lorsque les cantons romands procéderont à leur vente en mai et juin.

Cependant

le 9 avril

Fribourg aura sa journée des Oeuvres féminines

Elle sera placée cette année sous le signe de l'éducation ménagère, et la collecte y sera consacrée. Il est, dans l'intérêt de chacun de soutenir une œuvre, qui est d'utilité publique et de contribuer à relever une profession qui ne mérite pas d'être dédaignée.

Tout travail qui sort la jeune fille de la famille n'exclut pas pour elle la nécessité d'une préparation ménagère, ce serait une erreur de croire que les facilités offertes par les progrès scientifiques les dispensent d'une formation, qui dépasse beaucoup celle des générations passées.

L'importance du travail ménager ne peut que grandir, par son étroite connexion avec la vie économique du pays, laquelle, comme on le sait, loin d'être de tout repos, est au contraire la préoccupation permanente de nos autorisés. La question du blé, celle du lait, du vin, des œufs doit être connue de la

femme ; il se peut que si elle la connaissait mieux, elle contribuerait à la simplifier. Par des achats judicieux, par un travail d'épargne et de prévoyance, la femme contribue au bien de la patrie, et peut lui être utile en proportion de son ingéniosité et de sa compréhension.

Un aspect du travail ménager qu'il importe de mettre en relief c'est qu'il a gagné en cérébral ce qu'il perd en matériel, et la meilleure ménagère est désormais celle qui, mieux initiée à l'économie politique, plus consciente de solidarité, connaît le prix des denrées, leur valeur nutritive, est à même d'exécuter un régime sans l'aide d'une garde spécialisée, et qui, « ménagère » aussi de son temps et de ses forces, les réserve aux fins les plus utiles, à la famille et à la société.

Derron-Ulliac.

frais de la naissance de ses enfants ? n'est-il pas jugé comme un individu peu honorable ? la morale la moins exigeante le condamne.

Transportons-nous maintenant sur le plan collectif, ne voyez vous pas que l'argument invoqué par les employeurs qui refusent de répartir sur les ouvriers des deux sexes les frais occasionnés par la maternité des ouvrières, est de la même essence ? Prenons-y garde, si cette opinion se généralisait, elle fausserait une valeur fondamentale, la co-responsabilité des parents. Dans cette époque de transition, où les responsabilités individuelles glissent, par le jeu des assurances, sur les épaules collectives, le sexe masculin s'accoutumerait facilement à rejeter le fardeau complet de la maternité sur le sexe féminin. Si nous ne criions pas, holà ! nous nous prétons à une véritable déviation de la conscience humaine.

N'est-il pas de notre devoir à toutes de dénoncer un argument aussi faux ? d'empêcher qu'on s'en serve dans les débats sur l'égalité des salaires ? de répondre par un document collectif au document de l'Organisation internationale des employeurs ?

Ceux-ci, nous l'espérons, n'ont pas été conscients de l'observation injuste et choquante qu'ils couchaient sur le papier. Ils n'étaient, probablement qu'une assemblée masculine, on voit ce qu'il advient lorsque les voix féminines réfléchies, sont absentes.

A. W. G.

Des pommes de terre et de la solidarité

L'homme — la femme aussi — est facilement oublieux... donc ingrat... sans le vouloir, bien entendu.

Qui se souvient encore aujourd'hui du temps où les coupons octroyés chaque mois, ne suffisaient pas à alimenter nos familles ? Et sur quoi les ménagères étaient-elles heureuses de se rabattre lorsque le pain, les pâtes, le riz étaient chichement rationnés ?... Sur les pommes de terre, évidemment.

Heureuse la maîtresse de maison qui en automne avait pu encaver quelques sacs. Moins heureuses celles qui semaine après semaine cherchaient au marché les quelques kilos dont elles avaient besoin. Grâce à l'effort des paysans suisses, disons aussi et surtout des paysannes, car dans ce temps-là les hommes étaient fréquemment à l'armée, nous n'avons manqué de rien. A la ferme, la femme devait veiller à tout, et accomplir les plus durs travaux pour que le pays ne connaisse pas la famine. Bien des paysannes ont ruiné leur santé

PRO INFIRMIS



Une des cartes de la série 1949

ASSURANCE POUR LA VIEillesse
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SACONNEN

RENTES VIAGERES
GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE



par des efforts répétés et prolongés des années; elles l'ont fait par patriotisme, mais beaucoup ne le savent pas. Pour en revenir aux pommes de terre, n'oublions pas que la seule queue que nous ayons connue, un jour mémorable de panique au marché, fut pour ces précieux tubercules... Tout cela est bien loin sans doute, et si nous préférons les aliments dans la préparation est rapide cela ne regarde personne.

Hélas... oui, cela importe beaucoup car le recul de la consommation des pommes de terre met l'agriculture suisse dans une situation dangereuse. Il est important que la surface cultivée de notre sol ne soit pas diminuée. Le gros effort appelé bataille des champs ne doit pas avoir été vain.

Pour assurer notre pain quotidien la surface cultivable ne suffit pas et dans une certaine mesure nous resterons toujours tributaires de l'étranger. Cependant, si nous voulons rester tant soit peu indépendants, il convient de conserver la plus grande étendue possible de cultures de céréales panifiables.

Or le sol ne peut nourrir longtemps les mêmes plantes. Après deux récoltes de blé, orge, ou avoine, il faut intercaler pendant une année au moins une autre culture qui aère le terrain, qui détruit les parasites du blé et l'enrichisse de ses débris. Les légumes du pays qui pourraient jouer ce rôle, se vendent mal, car l'apport de l'étranger est une concurrence trop forte, les ménagères achètent les primeurs et le paysan suisse ne paie pas ses frais parce qu'il a trop de perte sur la marchandise. Les betteraves fourragères ont une consommation limitée; il ne peut être question d'en augmenter la production. Pourquoi, nous demandons-nous? n'importe-t-on pas chaque année d'importantes quantités de tourteaux étrangers? et ne nous a-t-on pas dit, pendant la guerre, que le troupeau de bêtes à cornes avait diminué faute d'importation de tourteaux? Il y a probablement là un empêchement majeur que nous ignorons.

Quant aux betteraves sucrières, il faudrait pour en planter davantage que la seconde fabrique de sucre dont on parle depuis longtemps soit construite et mise en marche.

Mais la construction de cette fabrique présentait de graves inconvénients dont on a abondamment parlé au moment de la consultation populaire: elle ne pouvait produire du sucre au même prix que le sucre étranger; pour en assurer l'écoulement en temps normal, il fallait maintenir le sucre, au détail, à un prix élevé, donc maintenir dans notre pays un facteur de vie chère. D'autre part, en cas de guerre, ne faudrait-il pas rendre aux pommes de terre les étendues consacrées aux betteraves de la seconde usine; chacun sait, en effet, que nous n'avons pas eu, pendant ces années néfastes, un kilo de trop de ces bienfaisants tubercules. Que deviendrait alors la seconde usine?

DACTYLE-OFFICE
Odette PERNET
LAUSANNE St-Paul 14
TOUS TRAVAUX A PRIX MODÉRÉS



Publications reçues

La Femme à la recherche de son âme¹

Mlle Huguénin poursuivant ses recherches sur la situation de la femme dans la société, situation que les mœurs nouvelles ont profondément modifiée en une cinquantaine d'années, nous prouve, par son dernier livre, que ce problème est d'ordre spirituel et non économique. En effet, si c'est l'évolution économique qui a opéré cette transformation de nos conditions de vie, il est vain de chercher à espérer un retour en arrière. Mais il faut que la femme s'adapte et retrouve son âme dont le rayonnement est nécessaire à l'humanité.

Pour éclairer son sujet, l'auteur s'appuie tout à tour sur les ouvrages de Mme A. Leuch (Le Féminisme en Suisse), du Dr Allendy (L'Amour), du Professeur Emil Brunner (Der Mensch in Widerspruch), de Mme Gertrud von Lefort (Die Ewige Frau), et je

¹ Par Elisabeth Huguénin. Ed. La Baconnière.

Pour le moment la culture des pommes de terre est la seule qui soit possible en Suisse pour alterner avec les céréales. Or le paysan suisse constate avec tristesse, avec amertume même, que le consommateur se détourne de plus en plus de cet aliment qui a été si apprécié pendant les années de guerre. S'il ne réussit pas à vendre ses stocks, il s'endette, car pour lui aussi la vie, a augmenté; il est clair que s'il ne vend pas ses produits, il ne pourra pas payer ceux qu'il doit acheter. Le voilà donc contraint de maintenir certains prix qui pourraient baisser, et ainsi la cherté de la vie se perpétue. Les consommateurs se plaignent à leur tour, et l'incompréhension divise citoyens et campagnards.

Qu'est-ce que la pomme de terre et d'où vient-elle? C'est d'Amérique du Sud qu'elle fut apportée en Europe par les Espagnols, qui à leur arrivée dans le nouveau monde la trouvèrent au Pérou où elle était cultivée et fort appréciée.

Son nom scientifique est: solanum tuberosum. Son appellation courante vient de l'aspect du tubercule qui frappa les premiers colons et les botanistes. D'Espagne la pomme de terre passa en France et nous arriva par la Bourgogne et la Franche-Comté. Elle fut introduite en Allemagne sous le règne de l'empereur Charles Quint et y devint très appréciée par le peuple.

C'est dans ce pays qu'au cours des guerres du XVIII^e siècle, un Français, le baron Parmentier, agronome et pharmacien, ayant été fait prisonnier et l'occasion de faire connaissance avec cet aliment qui a le double avantage d'être nourrissant et bon marché.

En effet la pomme de terre contient:
18 % de glucides,
3 % de protéines ou albumines,
2 % de graisses,
2 % de sels minéraux,

ce qui correspond aux proportions d'une alimentation bien équilibrée. Les pommes de terre fraîches contiennent en outre des vitamines en quantités non négligeables. Ainsi nous avons là un aliment sain, complet, le moins onéreux des légumes, et le plus nutritif. C'est donc bien à tort qu'il est en disgrâce.

Faut-il rappeler aussi qu'on peut préparer des pommes de terre de mille manières différentes, qu'on doit en donner aux bébés dès le 5^e ou 6^e mois... que la féculé sert à confectionner des gâteaux délicieux, etc. etc.

Consommons donc des pommes de terre, et ce faisant nous prouvons à l'agriculture suisse que la solidarité n'est pas un vain mot. Consommons des pommes de terre, personne n'y perdra, chacun y gagnera.

Mars 1949. Dr Renée Girod.

Glané dans la presse...

A propos des élections législatives vaudoises. Lu dans la Gazette de Lausanne:
Sur une population de 343.400 habitants, le canton de Vaud compte 112.460 électeurs. Remarquons, en passant, que l'on peut consi-

voudrais dire ici combien le rapprochement des idées de ces auteurs est fécond; les résumés et les citations qui nous sont données et qui convergent vers cette recherche de l'âme féminine, prennent un relief tout différent; comme une montagne qui change d'aspect selon le point d'où on la contemple. Je suis persuadée qu'on retire, certes, un bénéfice à lire ces quatre livres pour eux-mêmes, mais ainsi, les uns près des autres, ils dialoguent, comme en un forum, dont Mlle Huguénin dirigerait les débats, posant les questions, ajoutant son mot et donnant après chaque étape et à la fin, sa conclusion.

Nous recommandons à toutes les femmes que ce problème psychologique et mystique préoccupe, de lire et d'étudier ce livre, de le reprendre, comme je le fais moi-même, d'en discuter avec d'autres, car il s'engage dans de nombreux chemins, et des chemins qui mènent loin si l'on est d'humeur à les suivre. Ne prenons que cet exemple, si vous voulez: «L'Eglise (chrétienne)... a adopté sans le combattre le dogme de l'infériorité féminine et cette attitude l'a empêchée de jouer le rôle qui eût été le sien dans la libération des âmes à l'égard de la sexualité et dans la libération de la femme à l'égard de l'homme...» Cette simple phrase sur laquelle on n'attache pas d'importance spéciale dans le texte, jetterait bien des cercles d'études féminines dans des discussions longues et passionnées. Combien sont persuadées que le paganisme tenait la femme dans une position religieuse subalterne et que l'Eglise chrétienne la première a proclamé son égalité spirituelle avec l'homme!

IN MEMORIAM

Mme Lassueur-Medowaia

A Lausanne, le 4 mars, est décédée, après trois mois d'une cruelle maladie qui l'avait privée de l'usage de la parole, Mme Dr Eugène Lassueur-Medowaia, la femme de M. le Dr Auguste Lassueur. Elle avait fait ses études de médecine à Odessa et était venue à Lausanne il y a une quarantaine d'années. Elle s'était rapidement adaptée à la vie lausannoise, dont elle suivait toutes les manifestations avec un vif intérêt. Elle faisait partie des Femmes universitaires, de l'Union des femmes, et du groupe des Femmes libérales. Elle était très bonne, très compréhensive et son départ cause un grand vide dans bien des cercles.

S. B.

Mme Suzanne Fonjallaz

Mlle Fr. Fonjallaz, présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, à Epesses, a eu le grand chagrin de perdre, le 15 mars, sa mère, Mme Suzanne Fonjallaz-Palaz, qui avait 88 ans. Mme Fonjallaz était veuve depuis 1917 et se trouvait à la tête d'un grand domaine viticole, qu'elle cultivait avec ses enfants. Elle suivait avec un intérêt passionné le travail féministe de Mlle Fr. Fonjallaz et lui prodiguait ses affectueux encouragements. Elle avait gardé jusqu'à sa fin sa vive intelligence et son intérêt pour toutes choses. C'était aussi la mère de Mme Duboux-Fonjallaz, la présidente de la Lessive de guerre de Lausanne.

S. B.

Mme Vodoz-Monnerat

A Vevey, le 11 mars, s'est paisiblement endormie Mme Henriette Vodoz-Monnerat, qui était âgée de 84 ans. C'était une femme remarquable, d'une vive intelligence, bonne et

dévouée, une maîtresse de maison et une mère distinguée. Elle a habité longtemps Lausanne où son mari était au service de la Compagnie générale de navigation et a élevé magnifiquement une belle famille; elle a un fils pasteur de l'Eglise libre à Vevey, M. Alexandre Vodoz, un fils médecin à Bonvillars, M. Dr Georges Vodoz, et un fils commandant des écoles de recrues de la 1^{re} Division et commandant de la place de Lausanne, le colonel Roger Vodoz. Mme Vodoz a fondé et dirigé, pendant 24 ans, jusqu'à son départ pour Vevey, en 1938, le bureau de conseils juridiques de l'Union des femmes de Lausanne; pendant 24 ans, assistée de juristes, elle a donné, deux fois par semaine, avec une belle patience, beaucoup de cœur et de compréhension, des conseils juridiques à de malheureuses femmes aux prises avec de graves difficultés. L'Union des femmes avait le plus grand respect pour cette collaboratrice de valeur; elle appréciait ses qualités de cœur et d'intelligence.

S. B.

Mme Doleyres-Cornaz

A Lausanne est morte, au bel âge de 90 ans, Mme Marie Doleyres-Cornaz, qui a été la première directrice de la Maison de la Mothe, près de Vuiteboeuf, aujourd'hui transférée aux Mûriers près de Grandson. Cette institution, due à l'initiative et au grand cœur de Mme Curhod-Secrétan, reçoit des jeunes filles retardées, auxquelles elle donne un excellent enseignement ménager, elle apprend le jardinage et le tissage.

C'était la mère de Mlle P. Doleyres, bien connue par ses conférences littéraires dans nos associations, la sœur de Mme Dreub-Cornaz, la passionnée coopératrice.

S. B.

déranger qu'il n'est pas équitable que les citoyennes vaudoises ne soient pas électrices, comme celles de la plupart des autres pays. Elles aussi sont souvent directement touchées par les décisions législatives et parlementaires.

Rôle de la femme dans l'Eglise

Le rapport provisoire sur le rôle de la femme dans l'Eglise, préparé en vue de l'Assemblée d'Amsterdam (1948) et publié en anglais, a été multigraphié en français.

D'une documentation abondante, on a tiré des considérations d'ordre général, notons entr'autres ceci «... les capacités spécifiquement féminines sont de plus en plus recherchées dans une société technique qui doit être servie par des centres de production, des bureaux, des offices sociaux. Ce ne sont là que des indices, mais ils font comprendre que l'Eglise n'a rien à espérer d'un mouvement de retour au foyer et qu'il faut plutôt chercher la solution dans un meilleur partage des responsabilités entre maris et femmes au foyer et dans la communauté».

Ce rapport fait ensuite allusion «à la lenteur que met l'Eglise à se rendre compte qu'une génération de femmes bien préparées, hautement qualifiées, peut rendre à

l'Eglise d'autres services que de récolter de l'argent, s'occuper de soirées récréatives ou même diriger des groupes d'école du dimanche».

Métier féminin

La plus vieille cordonnière de notre pays est une Valaisanne habitant Saint-Luc, Mme Vve Annette Martin qui, à l'âge de 12 ans avait appris le métier de son père. Elle le pratique encore aujourd'hui et elle travaille sans lunettes à la même machine à coudre que son père utilisait déjà, en 1870, et qu'il avait lui-même transportée sur son dos, de la plaine à Saint-Luc. (Journal suisse des cordonniers.)

45 professeurs
méthode approuvée
programmes individuels
gain de temps

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

École LEMANIA
LAUSANNE

Ainsi, à chaque page de l'œuvre, surgissent des questions extrêmement controversées; nous ne voulons donc pas en donner une idée fautive en la résumant succinctement, ce serait trahir sa richesse; mais nous espérons en avoir dit assez pour que toutes les lectrices qui réfléchissent sentent qu'il leur manquera quelque chose tant qu'elles ne l'auront pas méditée.

A. W. G.

Jean-G.-H. Hoffmann, Dr en théologie, professeur à la Faculté libre de théologie protestante de Paris.

Nathan Soederblom, professeur de l'œcuménisme.

Avec préface de M. le pasteur Marc Boegner. Editions Labor et Fides. Genève. 1948.

«On parlera toujours de Soederblom comme d'un prophète initiateur et réalisateur de l'œcuménisme, à ce titre il prendra rang parmi les Pères de l'Eglise.»

La belle biographie que M. Jean-G.-H. Hoffmann consacre au grand Suédois Nathan Soederblom comble un vide. De nombreux ouvrages ont déjà paru dans plusieurs langues mais il était temps que les lecteurs de langue française puissent connaître dans l'intimité la personnalité étonnante riche de l'archevêque suédois. L'auteur a vécu onze années en Suède. Il en connaît les paysages et la langue. Accueilli en ami dans la demeure de Soederblom, il trace un portrait extraordinairement vivant du prophète de l'œcuménisme. Les chapitres consacrés à l'enfance et à la jeunesse ont un grand charme et aident à comprendre le développement de la vie de Nathan

Soederblom. Fils du pasteur Jonas Soederblom, Nathan est un Suédois authentique, il appartient à une dynastie paysanne. Tout enfant, il a erré le long des lacs, a partagé son temps entre l'école et les travaux des champs, il a conduit la charrie. L'intérêt passionné qu'il a montré pour tout ce qui est humain, à ses racines dans son enfance. Ses années d'études à Upsal, ses voyages et ses séjours à l'étranger et sa participation aux premières Conférences Internationales des U.C.J.G. et des Associations Chrétiennes d'Etudiants lui ont permis de se faire des amis dans de nombreux pays et d'entrevoir un christianisme œcuménique. Pages très vivantes que celles qui nous permettent de suivre le jeune couple pastoral en France, à Paris, à Calais où les Soederblom exercent un ministère d'accueil auprès des marins suédois faisant escale dans les ports français. Les dons si variés de Nathan Soederblom lui ont permis d'exercer des ministères divers: pasteur, professeur, archevêque, mais il fut avant tout un homme et un chrétien. Profondément ébranlé par la guerre de 1914, Soederblom qui avait des amis dans les camps ennemis, cherche à jeter des ponts. «Toute l'Europe le connaît.» Il a été l'archevêque de la paix. Son message qui a été avant tout celui d'un christianisme vécu mérite d'être entendu actuellement. La prière notée dans le carnet du jeune étudiant de la Faculté de théologie d'Upsal, inspira toute sa vie. «Seigneur, donne-moi l'obéissance et la sagesse de travailler d'urgence au service de l'unité, librement consentie de ton Eglise.»

M. G.